

LA RÉSIDENCE BORÉA : DES APPARTEMENTS REGROUPÉS AVEC SERVICES PARTAGÉS

OBJECTIFS

Proposer un type d'habitat alternatif entre le domicile et l'établissement à des retraités autonomes. Lutter contre l'isolement. Favoriser le maintien d'un lien social.

PRATIQUE

Créer une résidence de 24 logements autonomes dans un lieu stratégique (à proximité de services, en cœur de ville...). Proposer un certain nombre de services gratuits ou payants à destination des locataires.



RÉPONDRE À DES BESOINS CONCRETS

L'analyse des besoins sociaux menée par le CCAS a mis en évidence la part importante des plus de 60 ans dans la population locale et son augmentation rapide. **En effet, le diagnostic territorial réalisé en 2011 souligne que la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans est supérieure à 25 % et que les projections pour les années 2013 et 2020 font apparaître des pourcentages respectifs de 28.6 et 32.1. A cet égard, si aujourd'hui on dénombre sur Romans 940 personnes de plus de 85 ans, en 2013, ce chiffre passe à 1560 et à 1910 en 2020, soit un doublement. L'observation de la situation de ces personnes révèle que 3 seniors sur 7 vivent seuls et qu'il s'agit essentiellement de femmes (à hauteur de 87 %).**

Enfin, l'analyse réalisée par le Centre Pluridisciplinaire De Gérontologie de Grenoble sur les besoins des retraités et des personnes âgées sur Romans fait ressortir une demande pour des formes d'habitats regroupés avec services partagés. Cette analyse a été conduite sous forme d'enquête/questionnaire auprès de 330 personnes âgées de 55 à 75 ans afin d'évaluer la situation, les besoins et les attentes de cette catégorie de population n'ayant pas encore de besoin de soutien explicite ou qui bénéficient d'aides informelles.

LA RÉSIDENCE BORÉA : UNE RÉPONSE INNOVANTE ET ADAPTÉE

La Résidence Boréa est un ensemble d'appartements regroupés aux normes BBC, avec services partagés pour personnes âgées autonomes qui a été implanté sur le site de la « Villa BOREA ». Ce dernier regroupe un foyer restaurant, un guichet « unique Seniors », les services d'aide au maintien à domicile du CCAS (portage de repas, télé assistance, accompagnement, diverses animations...).

Ce projet s'est appuyé sur trois piliers. Le premier a consisté à considérer la personne comme autonome. Le second a consisté à favoriser l'adaptation préventive de l'habitat et à être attentif à la fluidité de la mobilité (proximité des lignes de bus et voies de communication piétonnes) et des espaces (accès à la villa BOREA, MJC, parc public, commerces, services, professions médicales et paramédicales...). Enfin, le troisième a consisté à faire un lien entre l'habitat et le lien social, le programme étant conçu pour favoriser le maintien de ce lien avec la vie de la cité (animation, lieu d'échanges...).

Cette formule a été construite de manière à répondre aux besoins de personnes qui, pour différentes raisons (veuvage, isolement, souci de sécurité, faiblesse des ressources, habitations devenues trop grandes ou trop chères à entretenir ou encore

inadaptées à des handicaps physiques naissants...) ne souhaitent plus rester chez elles tout en conservant les avantages du logement individuel et la possibilité de services collectifs à proximité.

L'hébergement est à la charge des personnes âgées, mais celles-ci peuvent bénéficier d'une aide au logement de type APL. Les services de soins à domicile, les médecins et infirmiers libéraux interviennent au choix des locataires.

Ce projet constitue une réponse à la fragilité sociale qui valorise l'autonomie et le maintien dans la vie de la cité des personnes âgées tout en prévenant ou en accompagnant la survenue de la dépendance. Il s'agit d'une solution entre le logement classique et des formes d'hébergement en institution.

UN LIEU D'IMPLANTATION STRATÉGIQUE

24 logements ont été créés à Romans dans le cadre de ce projet. Parmi ceux-ci, 21 T1, 2 T2 et 1 T3. Ces logements autonomes accueillent des personnes retraitées, notamment celles qui sont le plus fragilisées du point de vue social.

La Résidence a été implantée sur un terrain mitoyen à la Villa Boréa. Il s'agit là d'un avantage majeur puisque cela permet et encourage l'utilisation de son restaurant, des animations et de l'ensemble des services proposés. Le terrain est par ailleurs situé en centre-ville, à proximité immédiate de commerces, de médecins, de laboratoires médicaux, d'arrêts de bus...

UNE OFFRE DE SERVICES ÉTOFFÉE ET ADAPTÉE

Les locataires de la Résidence Boréa ont à disposition une offre large de services facultatifs. Parmi les services gratuits, les résidents peuvent bénéficier de l'animation organisée à la Villa Boréa, du transport-accompagnement (banque, Poste, impôts), d'une veille sécurisante, du pré-équipement des appartements en domotique ou encore



du guichet unique d'information et d'orientation gérontologique. En complément, ils peuvent également bénéficier de services payants tels que les repas au foyer restaurant, les repas à domicile, la télé assistance ou encore la carte Atout cœur.

APPEL À CONTRIBUTION

Si vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. rfvada@gmail.com